

Notre avenir énergétique se décide maintenant



Tour de France des régions – Occitanie Réunion « Grand public » - Pamiers le 16/12/2022 Synthèse de la réunion

1. Discours introductifs et présentation de la concertation

Dominique FAURE, Ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer et du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargée des collectivités territoriales, et auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargée de la ruralité

La France a l'objectif d'être le premier pays industrialisé à sortir des énergies fossiles. La France consomme encore 60 % d'énergies fossiles, et nous devons collectivement inverser la tendance. Nous avons besoin de produire des énergies décarbonées.

En Occitanie, 22 % de la consommation provient des énergies renouvelables (EnR), notamment grâce à l'hydroélectricité, contre 19 % au niveau national. La Région est engagée et possède de sérieux atouts pour assurer sa transition énergétique, au travers de son potentiel éolien, photovoltaïque et biomasse. Cette transition s'opère avec l'appui des collectivités territoriales et des acteurs de l'énergie. Les services de l'Etat se mobilisent également pour proposer une feuille de route régionale, avec des objectifs de développement des EnR tenant compte des particularités de chaque territoire. Ce n'est que collectivement que cette étape majeure pourra être franchie vers la décarbonation de notre consommation énergétique.

L'urgence climatique est le défi de notre siècle, qui nous impose d'agir pour notre planète, nos enfants et les générations à venir. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cet objectif ne va pas de soi, car nous restons, comme je l'ai déjà indiqué, encore trop dépendants des énergies fossiles.

Des changements structurels sont nécessaires et impliquent de véritables choix de société sur notre façon de nous déplacer, de nous loger et de consommer. Notre stratégie repose sur deux piliers principaux : la réduction de notre consommation d'énergie (à travers la sobriété énergétique et l'efficacité énergétique) et la production d'énergies décarbonées grâce au nucléaire et aux EnR.

Le gouvernement a engagé fin 2021 des travaux d'élaboration de la Stratégie Française sur l'Energie et le Climat (SFEC), qui conduiront notamment à l'adoption de la première loi de programmation sur l'énergie et le climat (LPEC) au second semestre 2023. Cette SFEC intégrera les objectifs européens du paquet européen climat « Fit for 55 », notamment la réduction de 55 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 1990. La concertation « Notre avenir énergétique se décide maintenant » s'intègre dans les travaux d'élaboration de la SFEC et de préparation du projet de LPEC

Notre avenir énergétique se décide maintenant



Kamel CHIBLI, Vice-Président du Conseil Régional

Cette concertation est bienvenue, car elle permet aux territoires de faire remonter leurs préoccupations. La priorité concerne tout d'abord les passoires thermiques, mais également notre capacité à être indépendants énergétiquement : géothermie, photovoltaïque. Nous ne sommes pas opposés à l'éolien, mais refusons en revanche de dénaturer nos paysages de montagnes et de servir des intérêts purement financiers.

Olivier DAVID, Chef du service Efficacité énergétique et climat, DGEC

La neutralité carbone à l'horizon 2050 repose sur deux axes majeurs, la réduction de nos consommations d'énergie et l'abandon des énergies fossiles. Le chemin vers 2050 est ouvert et l'objet de cette concertation est de débattre des enjeux de cette transition énergétique, afin de préparer le projet de loi de programmation énergie-climat (LPEC), qui sera présenté au gouvernement au second semestre 2023.

Cette concertation se déroulera en deux temps. La première phase, jusqu'au 18 janvier, s'appuie sur une consultation en ligne et un Tour de France des régions. La seconde phase, du 19 au 22 janvier 2023, prendra la forme d'un Forum des jeunes, qui réunira 200 jeunes de 18 à 35 ans provenant de de tous horizons.

La concertation est encadrée par un comité de quatre garants issus de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), qui élaborera un bilan indépendant de cette concertation, auquel le gouvernement apportera une réponse. Celle-ci sera présentée au Parlement et rendue publique avant l'examen du projet de LPEC.

Floran AUGAGNEUR, Vice-Président de la CNDP, garant de la concertation

Le rôle des quatre garants est d'encadrer la concertation et de garantir les droits des citoyens d'accéder à l'ensemble des informations, de manière transparente et égalitaire. Nous avons également pour mission de restituer la parole publique dans un rapport final, auquel le gouvernement répondra. N'hésitez pas à vous rendre sur la plate-forme de participation <https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/> et à nous contacter à l'adresse concertation.energie@garant-cndp.fr.

2. Présentation de l'étude « Transitions 2050 » de l'ADEME et de l'étude « Futurs énergétiques 2050 » de RTE, et du panorama régional de l'énergie

Céline VACHEY, Directrice régionale ADEME

L'ADEME a élaboré quatre scénarios pour illustrer le champ des possibles pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Ces scénarios sont très contrastés, mais cohérents, puisqu'ils tiennent compte des évolutions des modes de vie et des évolutions technologiques. Il s'agit de scénarios globaux, travaillant sur l'énergie, l'émission des gaz à effet de serre et l'impact sur les ressources, en s'appuyant sur

Notre avenir énergétique se décide maintenant



différents leviers : sobriété énergétique ou évolution technologique. Leur conclusion est que l'atteinte de la neutralité carbone est possible, à condition de prendre rapidement les bonnes décisions.

Diffusion de la vidéo de présentation de l'étude « Transition(s) 2050 » :
https://www.youtube.com/watch?v=XER_OpLx0Qs

Eric PHARABOD, Délégué RTE Sud-Ouest

L'étude « Futurs énergétiques 2050 » de RTE repose sur un double cadrage : proposer des scénarios atteignant l'objectif de zéro émission nette en 2050 tout en assurant un accès à l'électricité en 2050 dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. Il ne s'agissait pas de tracer une voie unique mais de présenter un éventail de scénarios destinés à éclairer la décision publique. Ces scénarios ont été construits de manière concertée, avec l'aide de 120 organismes sur deux années.

Aujourd'hui, 60 % de notre consommation énergétique est issue d'énergies fossiles. L'atteinte de la neutralité carbone (zéro émission nette) d'ici 2050 nécessite de réduire de 40 % la consommation globale, toutes énergies confondues, mais également de nous orienter vers des EnR. Cette ambition engendrera un transfert d'usage et une augmentation du besoin d'électricité de l'ordre de 35 % dans le scénario médian. Si la consommation globale d'énergie diminuera, celle d'électricité augmentera afin de remplacer les énergies fossiles.

L'enjeu consistera donc à produire davantage d'électricité décarbonée, sachant que le parc nucléaire existant a vocation devrait être renouvelé quasi-intégralement d'ici 2050. Se pose la question de son remplacement. Six scénarios de mix électrique ont été proposés selon deux grandes familles : exclusivement EnR ou EnR + nouvelles centrales nucléaires. Les scénarios sans nouveau nucléaire imposent d'augmenter encore davantage le rythme de développement des énergies renouvelables électriques.

L'étude RTE comprend une analyse technique, environnementale, sociétale et économique. L'analyse économique fait apparaître un surcoût pour les scénarios sans nucléaire. Globalement, le bilan carbone de ces scénarios est positif, notamment grâce à la réduction de nos importations.

Patrick BERG, Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) d'Occitanie

La France consomme annuellement entre 1 500 et 1 600 TWh et doit atteindre 1 000 TWh d'ici 2050. Nous ne figurons pas parmi les bons élèves européens et nos équipements en énergie renouvelable n'augmentent pas suffisamment pour tenir les objectifs.

Au niveau de l'Occitanie, l'accroissement annuel de production d'EnR est de 0,5 TWh, alors qu'il en faudrait 4. Il est donc impératif autoriser davantage d'équipements, notamment venant du territoire.

Nous sommes déjà très bien équipés en barrages hydroélectriques et en chaudières biomasses. Les énergies renouvelables à développer sont la méthanisation agricole, mais surtout l'éolien terrestre et le photovoltaïque.

En conclusion, je rappelle que la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas.

3. Echanges avec les participants

Christine TEQUI, Présidente du Conseil Départemental de l'Ariège

Le Conseil départemental a travaillé il y a deux ans sur la question de la transition énergétique et mis en exergue l'objectif de sobriété et de mix énergétique, au travers d'une grille d'évaluation des 45 critères.

Nous avons mis en place un fonds de transition énergétique à destination des collectivités, dédié à la sobriété énergétique. Enfin, les agents des collectivités sont sensibilisés aux éco-gestes, via la mise en place d'une prime éco-responsable.

Un participant

Notre département produit deux fois plus d'énergie décarbonée qu'il ne consomme, grâce à l'hydroélectricité. La ruralité sera fortement mise à contribution dans le cadre de la transition énergétique. Nous militons pour une ruralité vivante, qui ne doit pas être uniquement considérée comme un lieu de loisirs, un réservoir de biodiversité ou de production d'énergie.

Un participant

Quid de l'articulation de ce débat avec celui sur le nucléaire ?

Dominique FAURE

Un débat public, organisé sous l'égide de la CNDP, se tient, du 27 octobre 2022 au 27 février 2023, sur le programme de 6 réacteurs nucléaires, porté par EDF et dont les deux premiers seraient situés à Penly (76), en Normandie. Ce débat possède donc à la fois une dimension locale au regard du projet de construction à Penly et une dimension nationale au regard du programme industriel proposé par la filière nucléaire. La concertation nationale, objet de la réunion d'aujourd'hui, permet de débattre, notamment au niveau de l'ensemble des régions pour identifier des priorités territoriales, sur les choix à faire sur nos modes de vie et sur leurs conséquences en termes de consommation d'énergie, et **et** sur ceux à faire en matière de mix énergétique, et notamment de la part du nucléaire dans le mix électrique. Ces deux démarches sont donc complémentaires.

Un participant

Vous évoquez la nécessité d'adopter une politique active de rénovation énergétique des bâtiments par l'extérieur, or en secteur urbain, nous entrons en conflit avec les architectes des bâtiments de France. Ces blocages entraînent entre 30 et 40 % de surcoûts pour les établissements.

Dominique FAURE

Je vous invite à m'adresser un mail résumant ces enjeux, que je puisse l'évoquer avec ma collègue ministre de la Culture.

Notre avenir énergétique se décide maintenant



Un participant

Le Plan Climat-Énergie Territorial (PCET) de notre communauté de communes a débuté il y a trois ans, mais en milieu rural nous rencontrons des difficultés à recruter des profils capables de décliner la stratégie nationale au niveau local. Il importe d'aider les intercommunalités à financer ces postes.

Céline VACHEY

L'ADEME anime un réseau des territoires engagés dans la transition énergétique, pour partager les bonnes pratiques. En partenariat avec la Région, nous avons également mis en place un centre régional gaz vert, qui apporte une expertise technique et financière.

Floran AUGAGNEUR

La concertation nationale et le débat public sont concomitants et ont pour objectif d'éclairer les travaux préparatoires et le débat parlementaire.

Le débat public est une procédure réglementaire, ayant vocation à étudier la faisabilité de la proposition d'EDF. La concertation nationale voulue par le gouvernement est beaucoup plus large et vise à réfléchir aux moyens pour atteindre la neutralité carbone

Une participante, Architecte des Bâtiments de France

La ministre de la Culture est saisie de ces dossiers et une mission interministérielle est lancée afin de mettre en place une charte et de proposer un référent unique pour tous les acteurs des territoires.

Les architectes sont garants de la régulation des installations, en cohérence avec la mise en valeur des paysages, qui contribuent à l'attractivité de nos territoires.

4. Restitution des ateliers et temps d'échanges

Les participants ont travaillé pendant en atelier sur les questions suivantes :

- Sur le thème de la consommation d'énergie : Qu'êtes-vous prêts à faire collectivement pour diminuer la consommation d'énergie au niveau régional ? Comment pouvez-vous être accompagnés pour réduire la consommation d'énergie ?
- Sur le thème de la production d'énergie : Quel mix énergétique souhaitez-vous ? Avec quelles implications pour votre territoire en matière d'infrastructures de production d'énergie et d'électricité décarbonée ? Quelle solidarité territoriale entre les régions qui produisent le plus et celles qui consomment le plus ?

Restitution sur le thème « consommation »

Ont été faites les propositions suivantes :

- Sur la mobilité :
 - Développer et adapter l'offre de transports en commun et de co-voiturage ;

Notre avenir énergétique

se décide maintenant



- Améliorer l'offre de mobilité tous modes décarbonée, fiable, abordable, diversifiée et de proximité ;
- Investir massivement dans les mobilités décarbonées en analysant les besoins par secteur d'activité socio-économique et dans une logique de maillage territorial ;
- Accompagner la réduction des consommations énergétiques des transports en améliorant le cadencement des transports publics. Réorganiser les chaînes logistiques et notamment ferroviaires.
- Sur la mobilisation des différents acteurs :
 - Susciter l'exemplarité de tous les acteurs ;
 - Formation à la réduction des consommations dans les entreprises ;
 - Donner les moyens de réguler les températures dans les locaux ;
 - Développer l'isolation des bâtiments.
- Réduire l'éclairage public et la pollution lumineuse
- Rénovation énergétique :
 - Investir massivement dans la rénovation énergétique bâtementaire, des logements sociaux et bâtiments publics ;
 - Simplifier et pérenniser l'accompagnement à la rénovation des bâtiments existants.
- Concernant l'action locale :
 - Transformer nos modes d'alimentation en misant sur le local et en réduisant le carné ;
 - Développer l'économie de proximité.
- Concernant l'accompagnement :
 - Création d'un guichet unique « unique » qui donner envie de réaliser, à destination des particuliers et des copropriétés ;
 - Assurer une communication positive : formation, assistance, sensibilisation, pédagogie adaptée en fonction du public (génération et classe sociale).

Restitution sur le thème « production »

Ont été faites les propositions suivantes :

- Mix de solutions techniques souveraines garantissant la solidarité territoriale et sociétale ;
- Développement des EnR en fonction des potentiels des territoires, sans les spécialiser tout en prenant en compte l'acceptabilité locale ;
- Innover dans des énergies renouvelables en tenant compte des spécificités territoriales, en optimisant des ressources existantes ;
- Assurer la solidarité territoriale à travers le financement des projets et la mise en place des infrastructures ;
- Souveraineté ;
- Intégrer le nucléaire dans le mix national et définir un mix énergétique local ;
- Maîtrise locale des projets de production pour un meilleur partage des valeurs.
- Accompagner et faciliter les initiatives de tous les acteurs, y compris les particuliers qui ont un rôle dans la production d'énergie renouvelable locale ;
- Faire de la planification énergétique portée par les collectivités locales pour plus de gouvernance et d'acceptabilité ;
- Accélérer le développement des énergies renouvelables en donnant envie et les moyens ;
- Associer les citoyens en favorisant l'auto-consommation hors et en zone ABF ;
- Conseil et accompagnement renforcé des citoyens et des collectivités territoriales.

Notre avenir énergétique se décide maintenant



Temps d'échanges sur les propositions

Un participant

Il ne faut pas oublier le solaire thermique et la géothermie.

Un participant

Il faut également essayer de donner moins envie de consommer.

Un participant

La géothermie n'a pas été citée, de même que le vecteur hydrogène.

Un participant

Nous avons parlé de la méthanisation agricole et en particulier de la méthanation, qui peut s'appuyer sur l'hydrogène.

Un participant

Nous n'avons pas dressé de « liste à la Prévert », mais avons pensé à toutes sortes d'énergies, dans un optique de complémentarité.

Cécile MAUPEU, animatrice de la réunion

Avez-vous connu des divergences au sein des groupes ?

Un participant

Certains ont souligné que la population rurale subit les nuisances des grands parcs éoliens et photovoltaïques, dont les urbains profitent.

Un participant

Il est intéressant de réfléchir à la production d'énergies renouvelables, mais dans le contexte actuel il importe également d'anticiper la distribution, en développant des unités de distribution multi-énergies. Par ailleurs, nous n'avons pas évoqué la petite hydroélectricité.

Un participant

Le stockage de l'eau est une question clé à cet égard.

Un participant

Notre avenir énergétique se décide maintenant



Nous avons débattu de la place du nucléaire et de l'éolien dans le mix énergétique, en tombant d'accord sur la nécessaire implication des acteurs du territoire dans les processus de production.

Cécile MAUPEU

Quid de la volonté de miser sur le local et l'alimentation moins carnée ?

Un participant

Ce point est en lien avec la quantité d'énergie nécessaire pour produire une calorie de viande, de céréale ou de légume. Notre territoire est considéré par certains comme en avance sur le « consommer local ».

Un participant

Par rapport à l'acceptabilité de l'éolien ou du nucléaire, nous sommes confrontés aux risques pour la biodiversité, en lien avec les zones Natura 2000. Il ne serait pas cohérent que ces énergies renouvelables nuisent à la biodiversité.

Un participant

Il est essentiel d'associer les concitoyens à cette démarche. Beaucoup de particuliers et de collectivités souhaitent investir dans le photovoltaïque mais se voient opposer un refus des architectes des bâtiments de France, répondant à leur mission de protection de notre patrimoine. C'est assez contradictoire au vu de l'urgence climatique à laquelle nous sommes confrontés.

Un participant

L'évaluation de l'empreinte carbone pour les particuliers est un outil très important et très simple.

5. Conclusion

Dominique FAURE

Merci à tous de cette intelligence collective, la diversité des profils a fait la richesse des débats.

Le premier enjeu pour la Région est lié aux mobilités décarbonées et à la lutte contre l'autosolisme, notamment en milieu rural. A cette égard, le ministre de la Transition Ecologique et de la coopération des Territoires et le ministre délégué chargé des Transports ont annoncé une série de mesures afin d'encourager le covoiturage, levier indispensable à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Avec ce Plan national « covoiturage du quotidien », le gouvernement entend favoriser le covoiturage pour les trajets domicile-travail. Au-delà des mesures destinées aux français, nous avons prévu une subvention et une aide aux collectivités qui mettront en œuvre des projets de covoiturage. En 2023, l'État complétera ces aides financières des collectivités territoriales engagées sur la base du principe 1 € de l'État pour 1 € de la collectivité.

Notre avenir énergétique se décide maintenant



Le champ de la rénovation énergétique des bâtiments est fondamental. Les collectivités locales bénéficieront pour la première fois depuis 13 ans d'une augmentation de leur dotation. Sur l'investissement, les collectivités pourront faire financer en investissement leurs projets de transition énergétique, puisque 2 milliards d'euros seront ajoutés à la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) et à la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) en 2023. L'Etat investit dans les territoires pour accélérer la transition énergétique.

Je voudrais vous donner l'envie d'avoir envie. La neutralité carbone en 2050 permettra à nos enfants d'être fiers de nous. Ces projets nécessitent l'adhésion de tous et requièrent une communication enthousiaste.

Les énergies hydroélectriques représentent 54 % de la production d'énergie en Ariège, grâce aux barrages. Il importe également de développer le photovoltaïque et l'éolien, en les rendant acceptables aux yeux de nos concitoyens. La méthanation se travaille au niveau des territoires et peut parfois se révéler très pertinente. N'oublions pas la géothermie et l'hydrogène : toutes ces énergies sont complémentaires.

En conclusion, je rappelle la nécessité de faire preuve de solidarité entre les territoires, alors que les EnR sont principalement installées dans des territoires ruraux. Quelle est la juste rétribution pour nos territoires ? Je n'ai pas la réponse, mais nous devons en discuter de façon apaisée, afin de réconcilier nos citoyens avec la chose publique.

Notre avenir énergétique se décide maintenant



Tour de France des régions – Occitanie
Réunion « Jeunes » - Pamiers le 16/12/2022
Synthèse de la réunion

Ont participé à cette réunion une quarantaine de jeunes issus du lycée agricole de Pamiers (BTS) ainsi que des éco-délégués du lycée polyvalent Pyrène de Pamiers.

1. Discours introductifs

Olivier DAVID, Chef de service Climat et Efficacité énergétique – MTE/DGEC

Le climat se réchauffe, depuis 20 ans la température a augmenté de 1,2 °C. Nous observons ces dérèglements climatiques au travers des canicules, de la fonte des glaciers, des gelées tardives, etc. Nous devons réduire notre consommation et remplacer le charbon, le pétrole et le gaz naturel par des énergies renouvelables (bois, biomasse, solaire, solaire thermique, éolien terrestre ou marin) et par le nucléaire. De nombreuses questions se posent concernant l'évolution de notre mix énergétique, c'est l'objet de cette concertation, qui nous permet de rencontrer des jeunes pour discuter de leurs attentes pour le monde de demain. Nous organiserons également un Forum des jeunes durant quatre jours en janvier à Paris.

Un participant

I

Il n'est pas rassurant de savoir qu'il n'y aura plus de glacier en 2050. Comment y remédier, sachant que les causes sont multifactorielles ?

Olivier DAVID

C'est précisément l'objet de notre concertation, sachant qu'il n'existe pas de solution simple.

Cécile MAUPEU

Le gouvernement et les différents acteurs travaillent sur ces questions, mais nous souhaitons justement recueillir les idées et la vision des jeunes. En effet, c'est votre avenir qui est en jeu.

2. Restitution des ateliers

Les jeunes, répartis en trois ateliers, ont élaboré les récits suivants sur leur vision en 2050 :

Atelier 1

« En 2050, j'achèterai mes baskets en friperie à bas prix ;

En 2050, je roulerai avec une voiture électrique pas chère ;

En 2050, je consommerai moins de viande rouge et les animaux seront bien traités ;

En 2050, je contrôlerai mieux ma consommation d'électricité grâce à une meilleure information ;

En 2050, je rénoverai une maison avec une pompe à chaleur ;

Notre avenir énergétique se décide maintenant



*En 2050, je produirai moi-même une partie de mon énergie ;
En 2050, chaque ville aura plein de panneaux photovoltaïques non polluants ;
En 2050, j'ouvrirai mon restaurant 0 viande rouge et plus de produits bio ;
En 2050, la France sera autonome en énergies renouvelables. »*

Atelier 2

« Nous sommes en décembre 2050. Notre consommation et notre production d'énergie sont vraiment transformées. Aujourd'hui, nous ne consommons que des produits locaux issus de l'agriculture biologique qui permettent d'alimenter la méthanisation.

Nous avons une consommation minimaliste en viande et objets du quotidien qui sont mutualisés. De plus, nous produisons en partie des nucléaires rénovés, c'est-à-dire qu'on modernise le parc existant sans en créer de nouveaux et qu'on sait recycler les déchets. Nous produisons aussi de l'hydroélectricité. Les logements existants consommeront moins, car ils auront été rénovés et alimentés par le photovoltaïque et la géothermie. Nous fournirons tous des efforts pour réduire notre consommation d'énergie tant au niveau de nos actions et achats quotidiens qu'au niveau de nos déplacements faits majoritairement en covoiturage et en train.

Surtout, nous avons réfléchi à la nouvelle production électrique en concertation avec les usagers et réfléchi à l'aménagement d'installations qui respectent le paysage et l'environnement existants.

Conclusion : tout cela permet à la France d'être autonome en énergie ».

Atelier 3

« Nous sommes capables de produire en autonomie et donc de générer un faible coût pour les consommateurs. Il y a plus de transports en commun non seulement dans les villes, mais aussi dans les campagnes.

Nous sommes moins dépensiers en énergie au quotidien et nous utilisons des énergies renouvelables naturelles comme les marées.

Nous sommes beaucoup moins dépendants du point de vue des équipements, de la consommation et de l'alimentation. La production de l'énergie est étendue sur l'ensemble du territoire.

Maintenant, nous préférons optimiser les installations déjà existantes au lieu d'en construire de nouvelles. Les parcs photovoltaïques et éoliens consomment peu de surface au sol et chacun de ces projets est réalisé en concertation avec les acteurs du territoire.

Nous avons des produits manufacturés en France et de meilleure qualité. Pour cela, nous avons développé l'industrie française. Nous avons valorisé les entreprises françaises, relocalisé leur production et encouragé l'installation de nouvelles entreprises en France. »

3. Echanges et conclusion

Dominique FAURE

L'Ariège produit 60 % de sa consommation à partir d'énergie renouvelables grâce à ses barrages hydroélectriques, l'Occitanie 22 % et la France 19 %. Nous souhaitons atteindre 100 % d'énergies décarbonées (EnR et nucléaire en 2050).

Notre avenir énergétique se décide maintenant



Le projet de loi de programmation énergie-climat, qui sera portée par le gouvernement au second semestre 2023, vise la neutralité carbone (capter autant de CO2 que l'on en émet). Nous organisons donc une large concertation, afin d'associer le plus grand nombre de citoyens possible. Je vous invite à apporter vos contributions sur la plateforme concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr. Près de 18 000 contributions ont déjà été recueillies.

Un participant

Vous souhaitez atteindre la neutralité carbone, mais ce ne sera pas possible tant que certains y verront un moyen de gagner de l'argent.

Un participant

Pourquoi ne pas aller chercher les personnes qui ne profitent pas des mesures auxquelles ils sont éligibles ?

Un participant

Comment arrivez-vous à vous mettre à la place des citoyens, en tant que ministre ?

Un participant

Merci d'avoir associé les jeunes. Quelles suites donnerez-vous à cette concertation ?

Dominique FAURE

Vous êtes particulièrement sensibles à la notion de « bas prix », afin que le plus grand nombre puisse accéder aux énergies et aux produits de consommation nécessaires. Vous avez également mis en avant l'autonomie alimentaire et énergétique. Dans cette optique, il est également crucial d'accélérer la transition agroalimentaire. Vous avez également mis l'accent sur les transports en commun. En ruralité, la solution repose sur le développement du co-voiturage.

Comment puis-je me mettre à la place des citoyens ? Mais je suis moi-même une citoyenne, et je m'adapte, comme tout le monde.

Par ailleurs, il faut que nos sites soient plus ergonomiques, afin que chacun identifie plus facilement les mesures qui le concernent.

S'agissant enfin des profits indûment engrangés par certains, nous devons impérativement éveiller les consciences des élus locaux. Il existe de nombreuses entreprises vertueuses, il faut simplement bien les choisir. Les revenus des collectivités doivent pouvoir s'appuyer sur les EnR.

Les garants produiront la synthèse de l'ensemble de la concertation afin d'alimenter le projet de loi de programmation sur l'énergie et le climat, lequel sera soumis au débat parlementaire en 2023. Le Gouvernement s'est engagé à élaborer à un rapport de réponse à la synthèse des garants ; ce rapport sera rendu public et présenté au Parlement avant l'examen du projet de loi.